



## ÉTABLISSEMENT

**Ville de Cagnes sur Mer (06)**

Hôtel de Ville  
BP 79  
06800 Cagnes sur Mer

**AVIS DE MARCHÉ****SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

**Section 1 - Acheteur****1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville de Cagnes sur Mer (06).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

**Section 2 - Procédure****2.1 Procédure**

Titre: PRESTATIONS DE SIGNALISATION HORIZONTALE POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE CAGNES-SUR-MER.

Description: PRESTATIONS DE SIGNALISATION HORIZONTALE POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE CAGNES-SUR-MER

Identifiant interne: 25M046.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

**2.1.1 Objectif**

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 50232200.

**2.1.2 Lieu d'exécution**

Adresse postale: CAGNES SUR MER.

Ville: CAGNES SUR MER.

Code postal: 06800.

Code NUTS: FRL03.

Pays: FRANCE.

**2.1.3 Valeur**

Informations complémentaires du marché: 480000 EUR.

Informations complémentaires du marché: 0 EUR.

**2.1.4 Informations générales**

Base juridique : Directive 2014/24/EU

**2.1.5 Conditions de passation des marchés****2.1.6 Motifs d'exclusion****Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: 25M046.

Titre: PRESTATIONS DE SIGNALISATION HORIZONTALE POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE CAGNES-SUR-MER.

Description: PRESTATIONS DE SIGNALISATION HORIZONTALE POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE CAGNES-SUR-MER.

**5.1.1 Objectif**

Type de marché: services.

Classification CPV: 50232200.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

Lieu d'exécution: CAGNES SUR MER.

Ville: CAGNES SUR MER.

Code Postal: 06800.

Pays: France.

**5.1.3 Durée estimée**

Durée par année(s): 4.

#### 5.1.4 Renouvellement

#### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 480000 EUR.

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

#### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

#### 5.1.8 Critères d'accessibilité

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Type** : Capacité économique et financière.

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Prix** :

**Nom** : PRIX.

**Critère Qualité** :

**Nom** : VALEUR TECHNIQUE.

#### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'État du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 25/09/2025 à 15:30.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches.securises.fr/>.

Catalogue électronique : Autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 90 Jour

**Conditions de présentation :**

**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Requête

#### 5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal administratif de Nice

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Nice

**Informations relatives aux délais de recours** : Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2

mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'État du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Cagnes sur Mer (06)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ville de Cagnes sur Mer (06)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nice

## **Section 8 - Organisations**

### **8.1 ORG-0001**

Nom officiel : Ville de Cagnes sur Mer (06).  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21060027600013.  
Adresse postale : Hôtel de Ville BP 79.  
Adresse postale : Hôtel de Ville BP 79.  
Ville : Cagnes sur Mer.  
Code postal : 06800.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: e.gaurrand@cagnes.fr.  
Téléphone: +33 493221900.  
Adresse internet: <http://www.cagnes-sur-mer.fr/>.  
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

### **8.2 ORG-0003**

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice.  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.  
Adresse postale : 18 avenue des Fleurs.  
Ville : NICE.  
Code postal : 06050.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.  
Téléphone: +33 048997860.

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

Identifiant/version de l'avis :5d0b9008-df7b-4783-88ed-b321af07d2cf  
Type de formulaire: Mise en concurrence.  
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.  
Date d'envoi de l'avis: 22/08/2025 à 11:30.  
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.